

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Deliberio Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

OBJET / GAIA : Tarifs médiathèque applicables au 1^{er} janvier 2024

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 6 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 17
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 20

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Marie Aristizabal, adjoint, M. Jean-Jacques Lassus, M. Sébastien Carre, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Procuration : Mme Marie Aristizabal à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus à M. Jean-Noël Magis, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Sur proposition de Mme Aizpuru, adjointe, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs de la médiathèque applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Sac en tissu « Médiathèque de Cambo » pour transport de documents : 1 €
- Vente de documents retirés des collections : 1 €
- Pénalités de retard : 0,10 € par document et par jour de retard après 30 jours de retard après la date de retour prévue

MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS
KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20231212-017-G

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 064-216401604-20231212-20231212_017G-DE



Photocopie :

	A4	A3
Recto	0,25 €	0,30 €
Recto/verso	0,30 €	0,35 €

Abonnement :

Camboars ou propriétaires d'une résidence secondaire à Cambo	Non Camboars	Touristes et curistes. Inscription pour une semaine renouvelable
Adulte : 13 €/an	Adulte : 18 €/an	Adulte : 2,50 €/semaine
Lycéen, étudiant, chômeur et bénéficiaire des minima sociaux : 6 €/an	Lycéen, étudiant, chômeur et bénéficiaire des minima sociaux : 6 €/an	
Moins de 15 ans : gratuit	Moins de 15 ans : gratuit	Moins de 15 ans : gratuit
Classe, CLSH, crèche : gratuité	Classe, CLSH, crèche : 18 €/an	
Assistante maternelle (limité au secteur jeunesse) : gratuité	Assistante maternelle : 18 €/an	
Association, maison de soins, maison de retraite : 13 €/an	Association, maison de soins, maison de retraite : 18 €/an	
Adhérent AIEC : gratuité	Adhérent AIEC : gratuité	Adhérent AIEC : gratuité
Caution : néant	Caution : néant	Caution : 50 € restituée en fin de séjour, après restitution des documents empruntés

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Jean-Paul EYHERACHAR

Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains

Kanboko Auzapeza